

LES ESTABLES  
Février 2024

# Bulletin municipal



## **Le mot du Maire**

*J'espère que vous avez bien commencé cette nouvelle année 2024. La cérémonie du 20 janvier m'a permis de vous présenter mes meilleurs vœux de bonheur et santé. Cela a été l'occasion également de présenter nos plus grands chantiers : la réfection de l'église et les travaux d'assainissement et d'enfouissement des réseaux secs à la Vacheresse. Un autre projet, peu avancé pour l'instant, concerne la réfection du toit du centre d'animation ainsi que son système de chauffage dans le cadre de la rénovation énergétique des bâtiments publics. Les dépenses s'élèveraient à 400 000 euros. Les demandes de subvention sont en cours pour la DETR, les aides de l'Europe LEADER, du département CAP 43 et de l'état FOND VERT.*

*Lors de son intervention, le conseiller départemental, Philippe Delabre, a mis en avant le grand projet du Département pour cette année et la suivante : la réfection du village de vacances. C'est une aubaine pour notre village que ce projet voie le jour et se concrétise. Les travaux devraient commencer en juin, pour une durée de 2 ans environ.*

*Le village des Estables a été choisi pour accueillir l'arrivée de la troisième étape du Critérium du Dauphiné le mardi 4 juin. Pour les non initiés, il s'agit d'une grande course cycliste, qui sert de préparation aux coureurs pour le Tour de France. C'est une grande première pour notre village qui lui apportera une grande visibilité. Je n'en dis pas davantage car l'évènement est juste en cours de préparation.*

*Comme je l'ai dit lors des vœux, je remercie tout le personnel communal et mon équipe municipale, et je félicite les associations de la commune, tout particulièrement le comité d'animation qui a remis en place les animations de notre commune pour la première fois depuis le COVID 19.*

*Je vous souhaite une belle continuation à toutes et à tous, vivez heureux aux Estables.*

**Philippe Brun**

## **A travers les conseils**

### **Tarif eau 2024**

A partir du 1er janvier 2024, pour bénéficier des subventions sur nos travaux d'eau potable de La Vacheresse, l'agence de l'eau demande que le prix minimum de l'eau soit fixé à 1,20€/m3 au total (abonnement + consommation) pour une consommation de 120 m3 annuelle.

Les nouveaux tarifs adoptés pour satisfaire à cette nouvelle règle sont les suivants :

- abonnement « petits compteurs » 60 €
- abonnement « grand compteur » 150 €
- de 0 à 100 m3 prix du m3 : 0,70 €
- de 101 à 120 m3 prix du m3 : 0,70 € (équivalent à 1,20 €/m3 abonnement + consommation)
- de 121 à 220 m3 prix du m3 : 0,35 €
- supérieur à 220 m3 prix du m3 : 0,25 €

## Syndicat électricité (SDE) pour éclairage public les Infruits

Des travaux sont nécessaires sur le réseau d'éclairage public des Infruits pour éviter les coupures et les dysfonctionnements. Ces travaux sont conseillés par le Syndicat d'Electricité qui les a définis et chiffrés. Le montant de ces travaux est de 2983,15 €, avec un reste à charge de 1367,28 € pour la commune.

## Travaux de voirie

Des revêtements bicouche ont été réalisés sur le chemin de la Buissonnade, des Ruches Basses, du LugikParc, du Moulin. Les parties privées ont été prises en charge par les propriétaires. De plus, lorsqu'elle était sur place, l'entreprise Chambon est intervenue pour le compte de divers particuliers.

## L'école - bâtiment et effectifs

Après une longue attente, un avant-projet nous a été présenté par Ingé43 (service du département). Après discussions avec le conseil municipal et le conseil d'école, celui-ci ne nous apporte pas satisfaction, de nouvelles demandes sont en cours.

Une inquiétude importante touche l'école pour la rentrée prochaine. Elle est sous le viseur de l'inspection académique pour une fermeture de classe. Les effectifs sont en baisse régulière ces dernières années suite à divers départs d'enfants pour des raisons personnelles.

Pour cette année scolaire 2023-2024, 18 élèves sont scolarisés, parmi eux 2 élèves sont en très petite section TPS (enfants de deux ans en classe passerelle et qui ne sont pas pris en compte pour les cartes scolaires de l'inspection académique). Pour l'année scolaire 2024-2025, cet effectif devrait rester stable.

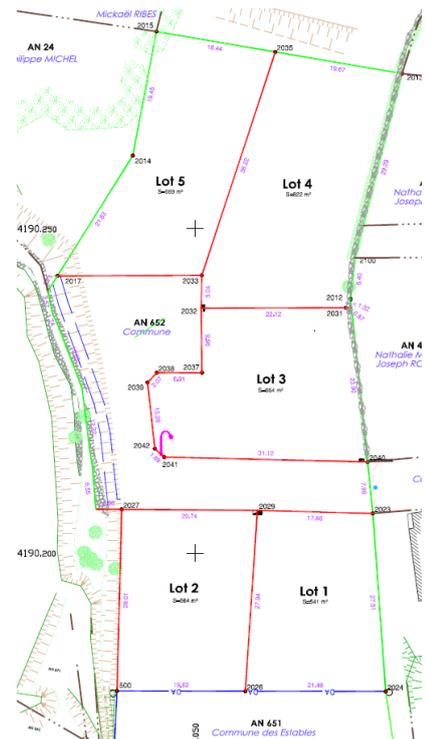
## Lotissement de Peyrou

Le total du coût de revient du lotissement s'élève à 189 717 €. Ce montant correspond à l'achat du terrain, aux travaux de voirie et aux frais de maîtrise d'œuvre, arpentage, notaire, etc...

La surface totale du terrain est de 4147 m<sup>2</sup> pour une vente de 3260 m<sup>2</sup>, la différence correspond à la voirie. La répartition en 5 lots est donnée sur le plan ci-contre.

N° lot	Superficie en m <sup>2</sup>	Prix de vente € TTC (hors frais de notaire)
1	541	31 500
2	564	33 000
3	664	38 500
4	822	47 500
5	669	39 000

Pour les personnes intéressées, les dossiers de candidature et le règlement du lotissement sont disponibles et à retirer à la mairie à partir du lundi 12 février pour un retour le jeudi 29 février.



## Divers

- ◆ Suite au vandalisme sur la barrière automatique installée coté VVF, Auvergne Ascenseur est intervenu pour la réparation de celle-ci. Le montant de l'intervention s'élève à 570 € HT. Nous espérons que cela ne se renouvellera pas.
- ◆ Les deux concerts de musique qui ont eu lieu à l'église les 13 août et 2 septembre ont rencontré un beau succès. Une participation a été reversée à la cagnotte en ligne de la Fondation du Patrimoine pour financer les travaux de l'église par chacun des organisateurs. Nous les remercions vivement.
- ◆ Les expositions de cet été à la salle de la mairie en connu une belle fréquentation, environ 1200 visiteurs, aussi bien des locaux que des touristes.
- ◆ Une vente est en cours sur la propriété de Besseyroux. Une régularisation a été nécessaire. Le chemin qui desservait la ferme de Besseyroux autrefois est devenu privé. En contre partie la piste forestière (partie du chemin de Peyrot) est devenue publique. La société d'arpentage Boyer est intervenue et l'échange s'est fait à surface égale.

## Les travaux en cours

### A La Vacheresse

La partie concernant l'eau potable depuis le captage jusqu'au réservoir, puis du réservoir jusqu'au pont du ruisseau de Malosse, a été réalisée par l'entreprise Ribes TP courant 2022-2023. Les travaux concernant la partie assainissement, distribution eau potable, enfouissement des réseaux secs et station d'épuration effectuées par l'entreprise Eyraud TP commenceront en mars 2024.

Le plan de financement est le suivant :

- ◆ Plan de relance : 55 000 € environ
- ◆ Agence de l'eau, plan de résilience : 154 000 €
- ◆ DETR 2023 : 117 000 €
- ◆ Département : 74 000 € (53 000 + 21 000 renforcement de réseaux)
- ◆ Total des aides 400 000 € HT

Pour rappel, le montant total des travaux s'élève à 700 000 €.

La différence sera financée par un emprunt.

### Rénovation de l'église

Le projet de rénovation de l'église se concrétise. Fin octobre nous avons eu le retour des appels d'offres, les entreprises suivantes ont été retenues :

- ◆ **lot 1** : Installation du chantier, maçonnerie des combles, flèche du clocher, réfection complète des façades du clocher, travaux divers, restauration intérieure : SAS Fabien Michel
- ◆ **lot 2** : Pour la charpente, couverture et zinguerie : l'ensemble SAS Fabien Michel/Velay Couverture Charpente/Chazallon
- ◆ **lot 3** : Pour la couverture en ardoise, toiture en zinc, complément d'isolation, le clocher : Velay Couverture charpente
- ◆ **lot 4** : pour le paratonnerre, le système campanaire, la réfection des cloches : Heur teck Chomel.

Nous avons par la suite également décidé de refaire les joints du presbytère, la mise aux normes SSI et la protection extérieure des vitraux. Une estimation est donnée, mais les devis sont en cours.

Le montant total des travaux devrait s'élever à 790 000 € HT.

Nous sommes soutenus par la Région 245 000 €, le Département 50 000 € et l'état 84 000 €. Ce plan de financement vient de s'étoffer : nous avons appris avec une grande joie, juste avant Noël, le montant de la dotation qui nous a été accordée par la Mission Patrimoine de Stéphane Bern et son Loto : 215 000 €. A ce montant s'ajoute la cagnotte en ligne toujours ouverte qui s'élève à ce jour à environ 26 000 €. Merci à tous les donateurs ainsi le reste à charge pour la commune est actuellement de 175 000 € environ.

Si le temps le permet, les travaux devraient s'étendre de mars à novembre 2024. Pendant toute leur durée, un étaie-ment intérieur sera nécessaire, l'église devrait rester pour accueillir des cérémonies.

## La vie communale

### Boite à livres

Une boite à livres a été installée dans la cour de la mairie par les employés communaux, à l'initiative des bénévoles de la bibliothèque. Voici un extrait du règlement : « La règle est simple, prenez le livre dont vous avez envie, c'est gratuit ! » Celui-ci peut être consulté près de la boite à livres... Il est possible également de déposer des ouvrages lus dans une démarche d'échange.

Bonnes lectures.



## Repas des aînés

Le samedi 12 octobre, 72 de nos aînés ont répondu à l'invitation de la municipalité pour leur traditionnel repas. Joël et Patrick de l'Auberge des Calades étaient chargés de la préparation avec un délicieux menu autour des spécialités du Sud-Ouest que tout le monde a pu apprécier : tatin d'effiloché de canard, souris d'agneau confite sauce cèpes, fromage, et poire pochée mousse pralinée. Le repas a été servi dans la salle communale avec l'aide de Monique, Evelyne et Michel, dans une ambiance conviviale et sympathique, une bonne occasion pour chacun de se retrouver et bavarder, quelques amateurs ont même poussé la chansonnette.



## Commémoration 11 novembre 2023

Dimanche 12 novembre, les CATM et la population locale étaient une nouvelle fois réunis pour commémorer l'armistice du 11 novembre 1918. Les enfants étaient également présents pour ce moment solennel de recueillement devant le monument aux morts. La municipalité a offert le vin d'honneur après quoi les CATM, leurs épouses et les sympathisants se sont retrouvés autour d'un repas au restaurant à l'auberge des fermiers du Mézenc pour terminer la journée.



## Stationnement hivernal



*Stationnement en épis, voitures perpendiculaires à la route*

Nous vous rappelons que depuis des années le stationnement hivernal a été mis en place. Afin de faciliter et/ou de rendre possible le déneigement, il est demandé aux riverains de stationner les voitures en épis le long de la déviation et non dans le village (entre 22h et 9h) lorsque des chutes de neige sont annoncées.

## Une plaque installée pour se souvenir de l'histoire singulière de cette croix au sommet du Mézenc

« En 1940, 44 Establains furent faits prisonniers. Tous revinrent vivants. En signe de gratitude et à l'initiative de l'abbé Pierre Chacornac, une croix en bois fut portée du village jusqu'au sommet du Mézenc, par 500 prisonniers de 12 communes des environs le 7 octobre 1945. Abattue par la burles, une nouvelle croix métallique fut installée le 27 juin 1954 ».

Ce sont les mots que vous pourrez lire sur une plaque informative installée samedi 20 octobre près de l'emblématique croix du Mézenc.

A cette occasion, la municipalité avait organisé un petit défilé avec un départ du village avec un char tiré par des bœufs liés, en référence à la montée de la première croix en bois en 1945 et de la seconde en fer en 1954. Puis la mule Helixir a pris le relais pour atteindre le sommet du Mézenc. Une soixantaine de personnes a participé à ce temps fédérateur, teinté de convivialité et de simplicité. Tout le monde s'est ensuite retrouvé autour d'un vin chaud offert par la municipalité, à la salle hors sac.

Cette journée termine le travail de mémoire lancé le 7 mai lors de l'inauguration du totem installé, chemin des sources, au village.

Un grand merci à tous les participants.



*Suite à cela, Richard Crespy, qui a participé activement à ce projet, est à la recherche de personnes qui posséderaient des photos de l'installation de la 1ère croix du Mézenc en 1945. Il est bien conscient qu'à cette époque, avoir un appareil photo était réservé à une minorité mais, on peut espérer qu'il y a eu des photos de prises. Son email : [r.crespy@laposte.net](mailto:r.crespy@laposte.net)*



## Projet de découverte de « l'école dehors » pour les élèves des Estables



Un vendredi matin sur deux, tous les élèves de l'école des Estables font classe dehors avec leurs enseignantes, parfois accompagnées d'un animateur nature. Ils se rendent généralement sur l'aire de pique-nique au bord de la Gazeille mais aussi en forêt ou ailleurs. C'est l'occasion d'apprendre autrement et de profiter de la nature qui les entoure. Au programme : découverte du monde, sciences mais aussi langage, vocabulaire, maths, art, motricité... Petits et grands travaillent ensemble ou séparément. Ces matinées se passent dans une ambiance sereine et sont riches en découvertes et en apprentissages.

Les enseignantes avaient participé à une journée de formation sur « l'école dehors » avec le PNR des Monts d'Ardèche. Elles remercient l'Association des parents d'élèves pour le financement des sorties avec un intervenant guide nature.



### Etat Civil 2023

#### **Naissances :**

- Le 14 juillet - STOJANOVIC Irina
- Le 4 septembre - ALLIRAND Malo

#### **Décès :**

- Le 4 février - MICHEL Jean-Louis (née en 1967)
- Le 9 février - ISSARTEL Joséphine (épouse EXBRAYAT née en 1936)
- Le 5 avril - DIAS Isabelle (née en 1967)
- Le 27 juillet - RIFFARD Isidore (né en 1935)
- Le 5 décembre - DAUBANAY Augustin (né en 2021)
- Le 9 décembre - GARDES Marie (épouse MARION née en 1926)
- Le 18 décembre - EYRAUD André (né en 1935)

#### **Mentions de décès**

- Le 4 mai - SURREL Alexandre (né en 1934)
- Le 12 mai - ARSAC Auguste (né en 1939)
- Le 14 août - CHAPELLE Georgette (épouse CORTIAL née en 1925)
- Le 9 octobre - EXBRAYAT Juliette (épouse EXBRAYAT née en 1934)
- Le 10 octobre - BOYER Jean Baptiste (née en 1946)
- Le 2 décembre - CHAMBON Jeanine (épouse NAGAVKINE née en 1933)

***Nous vous prions de nous excuser pour les éventuelles erreurs ou oublis***